



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 MAI 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le douze mai, à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2025

Etaient présents : Mesdames Patricia GOUTORBE, Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Monsieur Guillaume LEFEBVRE, Monsieur Jean-Noël DE STEFANI, et Madame Corinne THIVANT.

Absents : Madame Perrine MOUILLERE donne pouvoir à Madame Evelyne RICARD

Madame Nathalie KLIMENKO donne pouvoir à Monsieur Guillaume LEFEBVRE

Monsieur Rémy ARQUILLERE donne pouvoir à Madame Catherine BIGAY

Madame Corinne GUILLOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Evelyne RICARD

Le compte-rendu de la réunion du 24 février 2025 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- Commerce multiservices

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la climatisation a été installée par l'entreprise FESSY-BIOSSET au commerce multiservices.

C'est l'entreprise MEN qui assurera la mise en route et l'entretien. Elle proposera un contrat de maintenance.

Par ailleurs, l'entreprise MR Création a été sollicité pour le remplacement des serrures des portes du commerce, car celles en place sont très abimées. Le devis s'élève à 1.523,58 € Ht soit 1.828,30 € TTC, comprenant la fourniture, la pose et le réglage de 8 paumelles, la fourniture et la pose d'une serrure et le changement des deux poignées.

- Bibliothèque

Les agents ont installé une rampe sur la montée d'escaliers à la bibliothèque pour la sécurité des bénévoles et du public. Elle est très appréciée.

- Salle d'animation rurale

Les rayonnages supplémentaires ont été installés dans l'armoire inox de la salle d'animation et la vaisselle a été relavée et rangée.

- Sécurisation carrefour central

Durant la deuxième semaine des vacances scolaires, l'entreprise DESSERTINE a réalisé les travaux de résine au carrefour central sur la partie la plus abîmée. Les dents de requins ont également été repeintes.

- Fleurissement

Madame le Maire explique que l'entrée Sud et de l'allée du cimetière ont été embellies par un fleurissement avec des arbustes permanents.

- Déplacement de la croix au délaissé

Madame le Maire indique que l'entreprise Cédric POYET TP a réalisé le socle destiné à recevoir la croix.

Monsieur PEREY est venu sur place puis en Mairie pour programmer ses travaux de démontage, rénovation et installation de la croix. Aucune date n'a été donnée car il doit coordonner ses travaux avec l'intervention de l'entreprise LAVENIR qui assurera le levage de la croix. Il préviendra de la date de son intervention.

Par ailleurs, le projet d'aménagement du délaissé prévoyait l'installation d'un pressoir, la commune étant située sur le tracé de la Route des Vins en Côte Roannaise. Madame PELNARD Paulette a donné son accord pour l'installation de son pressoir sur le délaissé.

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire d'aller constater l'état du pressoir et trouver un moyen d'assurer sa mise en valeur dans le cadre des travaux d'aménagement du délaissé.

- Potelet devant l'église

Madame le Maire indique qu'elle a demandé à l'entreprise ACTIVE SOUDURE de procéder au remplacement du potelet accidenté devant l'église. C'est l'entreprise qui est chargée d'enlever celui existant.

- Fontaine

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'entreprise CHARRONDIERE Sébastien est chargée de refaire la plomberie. L'entreprise devrait intervenir dans les semaines à venir.

COMPTABILITE

- **Budget général : Décision modificative n°1**

Délibération n°04-01-2025

Madame le Maire dit qu'il convient de modifier le budget communal afin de corriger le montant des enveloppes pour la table de ping-pong et pour la climatisation du commerce multiservices. Elle présente à l'Assemblée la décision modificative n°1 du budget communal et lui demande de bien vouloir l'approuver.

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
DÉPENSES		
D 21352-319 – Travaux toiture SAR	- 3.660,00 €	
D 2188-318 – Table de ping-pong		+ 260,00 €
D 21352-313 – Climatisation multiservices		+ 3.400,00 €
TOTAL	- 3.660,00 €	+ 3.660,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal dit qu'il convient de modifier le budget communal 2025 et accepte la proposition présentée ci-dessus.

- **Demandes de subventions**

Délibération n°04-02-2025

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'ADMR. L'objectif de l'association est de venir en aide aux familles et à toute personne en difficulté matérielle et sociale. Elle met à leur disposition des professionnelles de santé qualifiées, telles que les techniciennes d'intervention sociale et familiale, aides à domicile et auxiliaires de vie.

En 2023, ont été effectuées 28.279 heures d'intervention sur les neuf communes de l'ancien canton de La Pacaudière, dont 3 573 heures pour 26 dossiers sur la commune de Changy (3.359 heures pour 19 dossiers en 2022).

Par ailleurs, le service téléalarme « FILIEN » a permis de mettre en relation 82 bénéficiaires sur ces neuf communes, avec des hôtesses téléphoniques 24h/24 dont 6 sur la commune de Changy en 2023.

L'association remercie la commune de Changy pour la subvention de 500 € qui a été versée au titre de l'année 2024, et sollicite de nouveau une subvention au titre de l'année 2025.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Décide de verser une subvention d'un montant de 500,00 € à l'association ADMR du Pays de la Pacaudière, au titre de l'année 2025.
- 2) Dit que la dépense sera imputée au compte 65748

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'association HandiSport Loire sollicitant une subvention au titre de l'année 2025. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

FORÊT DE RÉBRUNS : LISTE DES AFFOUAGISTES

Délibérations n°04-03-2025

Madame le Maire ayant rappelé les critères légaux permettant de déterminer les ayants-droit (habitants de la section de commune de Rébruns depuis plus de 6 mois, sans compter les résidences secondaires), le Conseil Municipal approuve la liste réactualisée des affouagistes de la Forêt de Rébruns pour l'année 2025.

NOM-PRENOM	ADRESSE
M.et Mme AUROY Jacques	144, Chemin de la Praie 42310 CHANGY
Melle MOUILLEVOIS Karine et M. CHORGNON Patrick	121, Chemin de la Praie 42310 CHANGY
M. et Mme BLIAULT Rémy	255, Route de la Charme 42310 CHANGY
M. et Mme COTE Daniel	100, Route de la Charme 42310 CHANGY
M. FARGUES Luc	58, Route de Fréchis 42310 CHANGY
M. FAYET Amaury et Mme ROBIN Solène	375, Route de la Charme 42310 CHANGY
M. FRENAY Christian	507, Route de Rébruns 42310 CHANGY
M. GARNIER Romain Melle HUGUES Violaine	219, Route de Fréchis 42310 CHANGY
M. et Mme GIRARD Philippe	22, Route de Fréchis 42310 CHANGY
M. GIRBAS Patrick	40, Chemin de Chez Bèche 42310 CHANGY
M. et Mme MAISONHAUTE Gabriel	199, Chemin de la Praie 42310 CHANGY
M. MEMBRÉ Guillaume	268, Route de la Charme 42310 CHANGY
M. et Mme MOUILLERE Roger	36, Route de Rébruns 42310 CHANGY
M. et Mme RICARD Rémi	176, Route de Fréchis 42310 CHANGY
Mme PELNARD Paulette	44, Impasse du Lavoir 42310 CHANGY
M. PEYRARD Michel	172, Chemin de la Praie 42310 CHANGY
Mme RIMOUX Danièle	94, Chemin de la Praie 42310 CHANGY
M. et Mme ROBERT Marc	82, Impasse de Cordillère 42310 CHANGY
M. et Mme SALAMANI Alain	258, Route de Fréchis 42310 CHANGY
M. VIAL Jacques	26, Impasse du Lavoir 42310 CHANGY
M. et Mme VIAL Sébastien	216, Chemin de la Croix de l'Orme 42310 CHANGY
M. PETELET Fabrice Mme BOTTON Sophie	79, Impasse de Cordillère 42310 CHANGY
M. CHADRIN Pascal	22, Impasse de la Charme 42310 CHANGY
Mme FONTON Marie-Hélène	24, Impasse de la Charme 42310 CHANGY

FEU D'ARTIFICE

Délibération n°04-04-2025

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise L'ETOILE pour le feu d'artifice du 12 juillet prochain d'un montant total de 1.000,00 € TTC.

Madame le Maire informe les membres du conseil que la prestation d'un artificier est comprise dans le montant du devis.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Accepte le devis d'un montant de 1.000,00 € TTC de la société L'ETOILE
- 2) Dit que la dépense sera imputée au compte 6232

COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS

- Conseil Municipal Enfants

Madame Catherine BIGAY informe les membres de l'Assemblée des derniers projets du Conseil Municipal Enfants.

- La chasse aux œufs a eu lieu le Samedi 12 avril. Elle a réuni une soixantaine d'enfants. La participation se faisait sur inscription. La chasse a eu lieu dans le parc du Château. Les enfants du CME ont écrit une lettre de remerciements à Madame DE MONTCLOS, qui leur a fait une réponse très sympathique en retour.
- Les enfants vont participer au fleurissement de la commune, le mercredi 21 mai.
- Le CME organise enfin la traditionnelle semaine des petits-déjeuners à l'école du 23 au 27 juin.

- Gendarmerie, le 18 avril 2025

Madame le Maire fait un bref compte-rendu de la réunion organisée par la Gendarmerie de Renaison qui a eu lieu le 18 avril au Crozet. L'occasion de revenir sur les diverses interventions de la Gendarmerie dans les communes.

ROANNAIS AGGLOMERATION

- Conférence des Maires, le 14 avril 2025

Monsieur Guillaume LEFEBVRE explique avoir participé à la Conférence des Maires, qui avait pour ordre du jour :

- Centre aquatique : avancée des études conception et travaux, mode de gestion
- Mobilité : Adaptations réglementaires service STAR TPMP, bilan à mi-parcours du Schéma directeur vélo 2022-2026
- Questions diverses

- Conseil Communautaire, le 24 avril 2025

Madame le Maire présente l'ordre du jour du Conseil Communautaire :

- Assemblées : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au Bureau
- Ressources Humaines :

- Commission Cohésion Sociale, le 30 janvier 2025

Madame Evelyne RICARD fait le compte-rendu de cette commission de travail qui avait pour ordre du jour :

SOLIDARITÉ :

- Engagements Quartiers 2030 : présentation du Contrat de Ville 2024-2030

- Engagements des partenaires du Contrat de ville
- Point CISPD

FAMILLES :

- L'offre de service sur le territoire : la petite enfance, la parentalité, l'enfance, la jeunesse
- La Convention Territoriale Globale 2025-2029

HABITAT :

- Retour sur les réalisations 2024
- Principaux projets 2025
- Zoom sur les projets de règlements aides habitat 2025
- Zoom sur le service public de la rénovation de l'habitat

SANTÉ :

- Point d'actualité Contrat Local de Santé
- Point d'actualité Semaines d'information Santé Mentale

- Ordures ménagères

Madame le Maire fait part au Conseil du rendez-vous qui a eu lieu avec Monsieur TRONCY, propriétaire des logements de l'ancienne mairie, Monsieur FERNANDES de Roannais Agglomération et elle-même au sujet des bacs qui restent sur le bord de la Rue de la Côte Roannaise et qui sont toujours pleins. Des postes ont été évoquées afin de régler ce problème.

QUESTIONS DIVERSES

* Madame le Maire donne lecture du courrier de l'Etablissement Français du Sang suite à la dernière collecte ayant eu lieu à Changy le 4 avril. 66 poches de sang ont été collectées sur 70 personnes présentées dont un nouveau donneur. Les prochaines collectes auront lieu le 13 juin et le 12 août à La Pacaudière, et le 17 octobre à Changy.

* La convention avec la SPA pour fourrière est arrivée à échéance le 31 décembre 2024. La SPA du Roannais reconduit tacitement et au même tarif la convention pour la fourrière, à savoir 0,43 € par habitant. Pour rappel, la SPA indique ne pas pouvoir reconduire un accord avec la Ville de Roanne exigeant une disponibilité 24H/24, 7 jours sur 7. Cela implique une astreinte de nuit des salariés de la SPA, ce qui n'est pas envisageable au vu des capacités de fonctionnement de la SPA. Les plages horaires actuelles s'établissent de 8h à 18h , 7 jours sur 7.

* Dans le cadre du projet d'aménagement de la Route Nationale 7 entre Roanne et Saint Germain Lespinasse, piloté par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, des études techniques et environnementales identifient des impacts du projet sur des zones humides et des habitats à enjeu écologique. La commune de Changy fait partie du périmètre dans lequel pourraient être mises en place des mesures compensatoires en réponse aux impacts du projet. Ces mesures visent l'amélioration écologique et/ou humide d'un site.

* Madame le Maire donne lecture de l'invitation adressée par les quatre sénateurs de la Loire à un débat autour de la proposition de loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux, le jeudi 19 juin 2025 à 18h30 à VEAUCHE.

* Madame le Maire émet le souhait de remettre en état la retenue d'eau du lavoir de Rébruns. L'entreprise LASNIER a été relancée à plusieurs reprises mais aucune réponse n'est apportée pour le moment. Le Conseil propose de contacter une autre entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu
le LUNDI 16 JUIN 2025 à 20H00 en Mairie